



16 francs pour 3 mois;
32 francs pour 6 mois;
64 francs pour l'année.
Hors du département du Rhône;
1 franc de plus par trimestre.

LE PRECURSEUR,

Journal constitutionnel de Lyon et du Midi.



Le Précurseur donne les nouvelles, 30 heures avant les Journaux de Paris.
ON S'ABONNE
Lyon, rue du Garot, n° 5, au 2°
Paris, M. Pl. Justin, rue St-Pierre-Montmartre, n° 15.

AVIS.

MM. les Actionnaires du Précurseur sont prévenus qu'une Assemblée générale extraordinaire aura lieu le samedi 24 novembre courant, à sept heures du soir.

LYON, 16 novembre.

Depuis quelques jours il circule des bruits dont nous n'avons rien voulu dire tant qu'ils ne nous ont paru être que l'expression de frayeurs individuelles, mais qui ont pris un caractère si général et si grave que nous devons les signaler pour plusieurs raisons faciles à découvrir.

On parle vaguement d'émeute, de mouvement populaire, d'insurrection d'ouvriers pour le 19 ou pour le 21 de ce mois. Des proclamations provocatrices signées *Montholon*, ont été répandues dans le peuple, et l'on assure que l'autorité militaire prend des précautions extraordinaires soit dans l'intérieur de la ville soit dans les travaux de fortifications qui l'entourent.

Nous ignorons complètement la cause de ces vagues inquiétudes et la source de ces rumeurs. Mais nous devons mettre les ouvriers en garde contre les instigations des gens qui, seuls, ont gagné jusqu'ici aux émeutes. Nous ne voyons pas qui peut, si ce ne sont ces gens là, désirer aujourd'hui des mouvements dont le résultat est d'avance assez évident.

Si quelqu'un souhaite que Lyon devienne le théâtre des horribles événements dont nous allons bientôt voir le funèbre anniversaire, ou donne une répétition de la catastrophe de juin, nous devons, nous, désavouer solennellement toute tentative de tumulte, tout projet de désordre.

Si quelque machination, comme en sait faire le justemilieu, venait à ensanglanter notre cité, il ne faudrait pas qu'on en fit porter sur nous la responsabilité; il ne faudrait pas dire que nous ne réprovisions l'émeute que lorsqu'elle a été vaincue. Nous la réprovisions dès aujourd'hui et sans restriction et nous désirons qu'on se souvienne de nos paroles.

Encore une fois, nous savons distinguer entre une émeute et une révolution: toutes les révolutions sont légitimes et utiles: les tapages sont coupables et sots. Ans. P.

SUR LES AFFAIRES D'ESPAGNE.

Nous avons exposé dans un précédent article notre opinion sur l'amnistie donnée par la reine d'Espagne; nous nous sommes appuyés sur des faits historiques que personne n'a pu ni ne pouvait démentir: nous avons présenté avec une sévère impartialité une peinture fidèle des hommes et des choses, d'où nous avons conclu que l'Espagne ne serait point régénérée et que la durée du nouveau système dépendait absolument de la volonté de Ferdinand; nous allons prédire aujourd'hui, sans être prophètes, quand et comment Ferdinand déclarera nuls, et comme non venus, tous les décrets de la régence d'Espagne.

D'abord il est aisé de voir que le changement de système n'est point le résultat de la conviction ni du désir de la reine

d'améliorer la condition du peuple espagnol; il est le résultat naturel et logique de la nécessité où la reine s'est trouvée de pourvoir à sa conservation: la route qu'elle devait suivre était toute tracée par les circonstances: mais il est à remarquer que quoique le roi soit presque rétabli, quoiqu'il se promène tous les jours dans Madrid, il laisse agir la reine sans approuver ni désavouer le nouveau système.

C'est que Ferdinand connaît mieux que personne la position qu'il doit prendre dans les momens critiques.

C'est que dans l'état où se trouvent le Portugal et la France, dans cette vaste collision d'intérêts et de principes, dans ce grand procès de révision qui va s'ouvrir, Ferdinand a pris l'attitude que devait prendre l'homme politique.

Il prévoit que don Pedro peut triompher en Portugal. Il sait aussi bien, et peut-être mieux, que le gouvernement français l'orage qui se forme plus menaçant que jamais sur la France.

Il sait qu'à l'extérieur la famille déchue s'approche de la France, qu'elle s'est jetée dans les bras des ennemis de la patrie; il connaît les honneurs qu'on lui a partout rendus sur son passage. — Il sait que la Prusse, l'Autriche et la Russie se sont retirées de la conférence dans l'intention de former entre elles un traité d'alliance. — Que le roi d'Angleterre n'accorde plus qu'une confiance très-douteuse à lord Grey, et que la direction des affaires passera sans doute aux mains des torys.

Pourquoi donc, nous dira-t-on, Ferdinand ne se décide-t-il pas à rapporter tous les décrets de la reine et à condamner de nouveau l'Espagne à gémir dans les fers et sous le joug de l'arbitraire? — Parce que Ferdinand connaît aussi bien que nous l'esprit des nations l'Europe; il n'ignore pas que toutes brûlent du désir de devenir libres; qu'ils ne feront jamais cause commune avec le despotisme, et que le premier coup de canon peut facilement amener une série d'événements d'où datera une ère glorieuse pour les peuples. — Ferdinand n'ignore pas non plus que la France irritée peut donner une secousse capable de briser les chaînes de tous les peuples de l'Europe. Dans ce cas donc, Ferdinand se croirait quitte pour dire de nouveau comme autrefois: « *Espagnols, marchons tous, et moi le premier, dans la voie constitutionnelle.* »

Mais si la guerre devenait générale; si l'Angleterre, en changeant de ministère, changeait de politique; si les forces de la coalition du nord, tandis que notre grande armée est occupée en Belgique, fondaient sur nous à l'improviste, malgré nos trois millions de gardes nationaux sur le papier et nos quatre-vingt mille recrues qui remplacent dans ce moment autant de vieux soldats; si la fortune nous trahissait, alors, on peut le croire, Ferdinand reprendrait le pouvoir et saurait en user soit pour nous faire la guerre, soit pour annuler d'un seul trait de plume tout ce que la régente a fait, et donner la chasse aux amnistiés. S***

BANQUET OFFERT A MM. CABET, HERNOUX ET MAUGUIN.

Le banquet offert à MM. Cabet, Hernoux et Mauguin par les patriotes de Dijon, a eu lieu dimanche 11 novembre, comme nous l'avions annoncé. C'était une fête imposante

sent. Ainsi font ces jeunes hommes, proscrits de la belle Italie, qui espèrent aujourd'hui une illusion d'un jour et l'espérance qui fit naître dans leur âme cette cruelle déception que, dans leurs rêves de liberté, ils appelaient la révolution de juillet et qu'ils croyaient propre à régénérer l'Europe!

Sur cette terre qui leur sert d'asile, mais où le pouvoir leur dispute la liberté d'errer à leur gré, ils ont senti qu'ils avaient besoin de s'entendre, de se concerter pour marcher ensemble au même but, de se préparer l'avenir, de nourrir leur haine contre le despotisme, afin que tous d'accord, quand luira le jour favorable, ils puissent, au bruit du tocsin, laisser tomber leurs épées sur la tête de leurs tyrans, et régénérer leur patrie divisée et dès-lors asservie. Il leur fallait un centre, un organe; ils viennent de le créer, et Mazzini, le rédacteur de la *Jeune Italie*, a compris l'immense rôle qu'il est appelé à jouer et l'empire qu'il peut exercer sur les destinées futures de l'Italie.

Le 4^e numéro de ce journal donne de brillantes espérances; un morceau surtout m'a vivement frappé; il a pour titre *la Romagne*. Je n'ai, sur ce sujet, rien vu dans notre langue de comparable à ce morceau. Après avoir dit les espérances que l'étranger avait fait naître, l'Italien ajoute:

« Nous étions dans l'erreur et nous en avons du remords, parce que le passé nous a légué tant de maux et tant d'expérience, que désormais toute erreur est un crime; cette erreur, nous l'expions chèrement; et le cri de nos frères égarés au nom du christ par les sbires du pontife, à Ravenne, à Césène, à Forlì, résonne frémissant à nos oreilles comme un reproche.... Dans ces légitimes réclamations d'un peuple tant de fois trompé, la diplomatie européenne ne vit qu'un prétexte à l'intervention étrangère, et les baionnettes autrichiennes lui apportèrent une solennelle réponse.... Quatre puissances, par leurs menaces, répandirent la terreur dans une multitude sans armes, incertaine et divisée; puis, quand la stupeur eut éteint le feu d'enthousiasme éveillé par une contestation civile, quand l'or eut distillé la séduction dans les rangs des citoyens, les puissances donnèrent le signal et crièrent aux bandes romaines: Frappez maintenant le cadavre!

par le grand nombre de patriotes accourus de tous les points de la Côte-d'Or et des départements voisins.

M. Belot, adjoint, qui présidait l'assemblée, était placé entre MM. Cabet et Hernoux, à la table réservée aux députés et aux présidents des nombreuses députations; on regretta que M. Mauguin n'eût pu se rendre à Dijon.

Cette grande manifestation patriotique, à laquelle concourraient plus de 800 électeurs et gardes nationaux, laissera des traces dans les souvenirs de tous les amis du pays. L'enthousiasme qui animait toute l'assemblée n'a pas empêché que l'ordre le plus parfait ne régnât constamment. C'est un amer regret pour les détracteurs de ces réunions où les sympathies du peuple paraissent dans toute leur pureté, quand elles se passent d'une manière aussi convenable.

A une heure, les députés sont arrivés dans la salle immense de l'Hôtel-de-Ville où les tables étaient préparées; les cris de *Vivent nos députés!* les ont accueillis à leur entrée.

La musique de la garde nationale, placée dans une tribune du haut de laquelle le coup d'œil était magnifique, a fait entendre le chant sacré de la *Marseillaise*.

C'est M. Belot qui a porté le premier toast:

A nos députés!

Puisse-t-ils dans la session prochaine obtenir des lois qui nous manquent encore pour consolider nos libertés, et surtout la plus importante de toutes, la loi sur l'instruction publique et l'abolition du monopole universitaire, solennellement promise par la Charte!

Le second toast par M. Hernoux, député de la Côte-d'Or, maire de Dijon:

Au triomphe des principes sacrés de notre révolution sur les coupables résistances des hommes du privilège!

A la liberté, à l'égalité devant les lois, seules bases solides de la prospérité des peuples et de la stabilité des gouvernements?

M. Cabet est monté à la tribune et a proposé le toast suivant, dont le développement a été fréquemment interrompu par les applaudissements de l'assemblée. Nous ne pouvons donner qu'un extrait de l'improvisation de l'honorable député.

« A la réalisation des véritables conséquences de la révolution de juillet! A l'union de tous les patriotes! à l'union du peuple et de l'armée! A l'alliance de toutes les nations!

Citoyens,

La révolution de juillet est peut-être de tous les événements dont l'histoire conserve le souvenir, celui qui pouvait avoir le plus d'influence pour le bonheur de l'humanité.

Eminemment juste, faite en trois jours, résultat d'un courage héroïque pendant le combat, illustrée par une générosité sans exemple après la victoire, elle ne trouvait de critique nulle part et excitait partout l'admiration et l'enthousiasme.

En Asie et en Amérique, comme en Europe, on arborait nos trois couleurs, on chantait la *Marseillaise*; la sympathie des peuples paralysait partout la colère des despotes. Loin d'avoir à redouter la guerre, la France, libre et respectée, pouvait devenir par sa seule influence morale la bienfaitrice et la libératrice des nations.

Si le gouvernement eût adopté franchement la révolution et ses conséquences, les vœux unanimement manifestés par la France en 1789 auraient été réalisés; la nation, réellement souveraine, aurait été consultée pour choisir sa constitution.

Le peuple, qui nourrit l'Etat par son travail, qui le défend par son courage, qui venait de montrer tant de patriotisme et de désintéressement, tant de confiance et tant de vertus, aurait recouvré ses droits; son sort aurait été amélioré.

La jeunesse, à qui l'on a décerné tant d'éloges, aurait obtenu la position que lui méritaient son amour pour le travail, ses services et son dévouement à la patrie.

« Cela devait être ainsi.... Maudit soit celui qui se fie à l'étranger!
« Les espérances de la victoire se convertissent pour lui en une infernale dérision; les fruits qu'il s'imaginait voir cueillir pour lui par la main de l'étranger, tombent en poussière comme les fruits du lac Asphaltide. Oh! cette cruelle leçon sera-t-elle perdue pour nous?
« Ne saurons-nous pas enfin que l'esclave n'a pour lui que son bras et son droit? La poussière de cette terre où nous marchons est la cendre des hommes vendus par l'étranger. Il n'y a pas une pierre de tombeau, pas une ruine de monument qui n'atteste une déception, qui n'enseigne une trahison des puissances.... Leur infamie est patente, et la véritable justification du peuple est celle qui s'écrit par l'opprimé avec le sang de l'oppressur! Point de malédictions, point de gémissements; puisque nous n'avons pas su mûrir notre vengeance, souffrons en silence; restons seuls avec notre rage; nourrissons-nous d'une fureur muette, ne la perdons pas en plaintes inutiles. C'est un trésor dont il faut être jaloux. Buvois le calice amer, buvois-le tout entier; peut-être un jour, quand nous aurons épuisé les dernières gouttes, nous briserons la coupe! »

Quand on écrit ainsi, c'est qu'on porte une haine profonde aux tyrans; c'est qu'on se prépare à briser soi-même les fers de sa patrie. Mazzini, plein d'énergie et de talent, devait trouver des persécutions sur notre terre d'asile et de liberté où tout ce qui porte un cœur d'homme fait ombre au pouvoir; on ne les lui a pas épargnées et il a été obligé de se reléguer dans une petite chambre, presque sans air, pour échapper aux recherches de ceux qui veulent le rejeter hors de France.

Les patriotes viendront au secours de Mazzini; s'abonner à la *Jeune Italie* sera une bonne action, et un profit pour ceux qui étudient la langue italienne et qui trouveront dans ce journal, écrit par des hommes d'esprit et de talent, des modèles de la langue vivante, de la langue du moment, des tournures du jour, constatant ses écarts ou ses progrès, connaissance indispensable pour bien comprendre les Italiens, quand même on saurait par cœur tout l'*Arioste* et le *Tasse*. (1)

KAUFFMANN.

(1) On s'abonne au cabinet littéraire Dory, rue Beauveau, n° 3, et chez le libraire Camoin, place Royale, à Marseille.

LA GIOVINA ITALIA.

LA JEUNE ITALIE.

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE,

Publié à Marseille par des réfugiés italiens.

Avec cette épigraphe:

« Vous qui solitaires ou persécutés, frémissez sur les longues calamités de notre patrie, que ne racontez-vous nos malheurs à la postérité? Elevez la voix au nom de tous, et dites au monde que nous sommes malheureux, mais que nous ne sommes ni aveuglés ni avilis.... Ecrivez et poursuivez vos persécutés avec le fouet de la vérité. »

Certes, ils se trompent étrangement, l'implacable pontife, le vieux empereur et quelques rois subalternes, tous éternels ennemis de la liberté italienne, lorsqu'ils se bercent de la folle espérance que leurs fraudes, leurs menaces et leurs soldats étoufferont le cri de tout un peuple qui redemande, qui veut une patrie libre, unie et indépendante. Ce n'est point en vain que le tyran de Modène fit attacher Menotti à un gibet qui n'a d'infamie qu'à pour les bourreaux; elles ne seront pas perdues ces gouttes de sang dont fut arrosée la terre de la Romagne, lorsque quatre mille bandits papalins et douze mille esclaves croates et tyroliens se ruèrent sur seize cents Romagnols qu'entraînaient, exaltés, l'amour de leur pays; tous jeunes, la gloire du présent, l'espoir de l'avenir! C'est qu'il y a dans tous les cœurs un orgueil national, un éternel attachement à la contrée qui vous vit naître, une soif de vengeance contre l'étranger qui vous arrache le nom de vos pères et souille de sa présence la terre qui vous vit heureux! Il faudra bien se retirer, quand la résistance sera inutile, devant le sabre rougi du sang de votre mère: on viendra, pour échapper à l'échafaud, errer sur les rives de la Saône ou sur les bords de la Méditerranée; mais là, bien loin de s'éteindre au milieu des marques de sympathie qu'on recevra d'un peuple hospitalier, la haine s'accroîtra, grandira, se nourrira de souvenirs, jusqu'à ce que terrible, puissante, irrésistible, elle éclate comme la foudre sur la tête des tyrans, pour instruire l'avenir par les sanglantes leçons du présent.

Le pays aurait en tout à la fois l'ordre public, sans lequel il n'y a ni liberté ni égalité, et la liberté et l'égalité politique, sans lesquelles il n'y a point de garantie pour l'ordre public.

La restauration devenait alors impossible; le commerce et l'industrie reprenaient aussitôt avec la sécurité et la confiance.

Tous les patriotes restaient unis; tous se groupaient autour d'un gouvernement vraiment national et populaire, et les mandataires du peuple n'avaient plus qu'à seconder ses efforts en éclairant sa marche.

Mais quand on considère tous les actes du gouvernement; quand on le voit, emporté par un esprit de vertige et d'erreur, renier son origine, et vouloir transformer une révolution nationale et populaire en une révolution de palais; quand on le voit proscrire les hommes de juillet, s'appuyer sur les légitimistes, écraser le peuple d'impôts, ajourner les lois sur l'enseignement, sur la responsabilité des ministres et sur les administrations municipales et départementales; quand il viole la Charte en mettant Paris en état de siège, en méconnaissant le principe de la non-rétroactivité, et en enlevant des citoyens à leurs juges naturels, quand il la viole en déclarant une première fois que, s'il prend la duchesse de Berry, il l'a reconduira à Holy-Rood; quand il la viole encore aujourd'hui même en proposant aux chambres de statuer sur son sort, c'est-à-dire en commettant la plus monstrueuse et la plus anarchique confusion des pouvoirs législatifs et judiciaires; en un mot, quand il met tout en question et compromet tout, vos députés doivent-ils sacrifier leur conscience au désir de lui plaire et d'obtenir ses faveurs, ou braver sa haine et ses persécutions pour défendre vos intérêts?

Cependant la liberté triompherait aisément de ses ennemis intérieurs si l'indépendance du pays n'était pas menacée; l'avenir est à nous; le peuple recouvrera ses imprescriptibles droits, ou nous périrons avec la liberté.

Mais les despotes dont notre révolution ébranla les trônes veulent l'étouffer à tout prix.

Si leurs horribles projets s'accomplissaient, la troisième invasion surpasserait la seconde, comme celle-ci surpassa la première; la France serait démembrée, le foyer de la liberté serait éteint dans du sang et des ruines.

Vaincre ou mourir est donc pour nous une nécessité.

Mais pour vaincre, rallions-nous, unissons nos efforts.

Que les patriotes que trompèrent trop long-temps les protestations, les promesses et les calomnies d'un pouvoir contre-révolutionnaire qui ne vit que de nos divisions, ouvrent enfin les yeux au bord de l'abîme!

Que notre brave armée, sortie des rangs du peuple dans le sein duquel elle a laissé ses amis, ses parents et ses frères, fraternise avec le peuple.

Que le peuple, qui compte tant de vieux soldats au milieu de lui, fraternise avec l'armée!

Tous les peuples alors se rallieront à nous; car ils savent que, généreuse et juste, sans haine et sans envie, la France respecte leurs droits, comme elle veut faire respecter les siens; ils savent que sa défaite entraînerait leur asservissement, et que ce n'est que par son triomphe qu'ils peuvent sauver ou conquérir leur indépendance et leur liberté.

Répétons donc: A l'union des patriotes! à l'union du peuple et de l'armée! à l'alliance des nations!

M. Godard, relieur:

A la classe industrielle!

Honneur à elle! elle avait souffert en silence les attentats d'un roi despote; méprisée, elle s'était tue; mais attaquée dans ses droits les plus chers, menacée de l'esclavage, elle a énergiquement résisté. Ces hommes, qu'un pouvoir liberticide accusait d'ineptie et de sottise, ont répondu par le courage, la modération et la générosité, à la tyrannie, à l'égoïsme, à la lâcheté! gloire à eux!

M. Bertrand:

A la moralisation du peuple par la presse!

M. James Demonty:

A la presse indépendante!

Citoyens, parmi tant d'hommages civiques, de sympathies et de vœux exprimés, il est un bien justifié de reconnaissance et d'admiration que nous devons à la presse indépendante.

Par elle commença cette grande régénération que n'arrêtèrent dans sa marche ni les lauriers de l'empire ni les baïonnettes de la restauration.

Par elle fut hâtée la chute d'un stupide monarque, par elle fut proclamée la victoire du peuple, et c'est par elle aujourd'hui que ce peuple peut distinguer encore sur les pavés de juillet les droits qu'il y traça de son sang.

Dépositaire de nos libertés, organe de nos espérances, c'est elle qui seule avec quelques représentants fidèles, dispute à un gouvernement parjure cette révolution qu'on nous arrache par lambeaux.

C'est la presse indépendante qui flétrit chaque jour ces transfuges ambitieux, ces renégats chontés qui l'invoquaient autrefois, et l'immolent aujourd'hui.

C'est elle qui redemande aux bourreaux de la sainte-alliance le sang des patriotes; c'est elle enfin qui réclame à des gouvernants infidèles, l'honneur de la nation, la liberté promise, l'égalité politique, frappe sans cesse les abus et défend les intérêts de la masse pauvre, laborieuse et déshéritée contre un petit nombre de privilégiés.

A elle donc nos hommages et notre reconnaissance!

Honneur à vous, écrivains courageux, amis des prolétaires; à vous, qui, sous le feu dévorant des saisies et des réquisitoires, proclamez nos imprescriptibles droits! honneur à vous, défenseurs de la cause démocratique; vous qui retracez des sermons oubliés, des intérêts méconnus, des promesses faussées! poursuivez une tâche dont l'accomplissement nous assure une prochaine émancipation.

Le pouvoir vous réserve peut-être encore des persécutions; mais depuis juillet nous savons que le despotisme a quelquefois ses revers.... Et si les gouvernements arbitraires ont des cachots pour l'homme généreux et l'écrivain indépendant, le peuple aussi a sa justice et sa reconnaissance.

Le défaut d'espace nous empêche de donner textuellement les toasts remarquables qui ont été proposés par plusieurs autres citoyens de Dijon. Nous allons seulement les énumérer sans les faire connaître.

M. Bauchetet, élève de l'école polytechnique:

A Lafayette! au vétéran de la liberté!

M. Munier, ouvrier imprimeur:

A la liberté de la presse!

M. F. Gindriez:

Aux écrivains indépendants!

M. M.-J. Morel:

A Jeanne! à l'homme ferme qui vient de recevoir la faveur de la déportation!

M. Gaulin, chef de bataillon de la garde nationale:

A l'union des gardes nationales urbaines et cantonnales!

M. Sivert, charpentier:

A la classe ouvrière!

M. Montagne:

A la chute du ministère doctrinaire!

M. Damyot, prolétaire:

Au courage malheureux et trahi! à nos frères de Pologne morts à l'avant-garde de l'occident! etc.

Deux Polonais réfugiés, MM. Hassman et Thomas Wawrowski, ont répondu par des toasts à la nation française; le plus vif enthousiasme les a accueillis.

M. Cabet a pris la parole après les deux Polonais, et son improvisation remarquable a produit un effet puissant sur l'auditoire.

M. Coquet:

Aux députations! à nos frères, nos amis, qui sont venus se joindre à nous pour rendre hommage au dévouement et au patriotisme de nos représentants!

Puisse ce jour de fête alimenter les sympathies de nos vœux et de nos sentiments!

Citoyens, il faut le dire hautement, le jour n'est peut-être pas éloigné, où la France, trahie, aura besoin de l'appui de tout ce qu'elle a de noble et de généreux. Jurons donc d'être unis et de mourir pour la défense de nos droits et de nos libertés.

M. Corpens, lieutenant de la compagnie d'artillerie de la garde nationale:

A l'union des patriotes de Beaune et de Dijon!

M. Masson, médecin, membre de la députation de Beaune:

A la presse libre et patriote!

M. Videau, ex-lieutenant-colonel de la garde nationale de Beaune, membre de la députation de Beaune:

Aux prolétaires!

A cette portion de la société si intéressante et si calomniée, qui dans tous les temps a fourni des exemples de courage et de vertus civiques; des Chevert et des Fabert sous la monarchie; des Barnave, des Barbaux à la république; des Ney, des Lannes à l'empire; des Boisset, des Pommier à la restauration; des Fourny, des Jeanne à la royauté sois-disant citoyenne!

M. Tarnier-Godard, chef de bataillon de la garde nationale de St-Jean-de-Lône, membre de la députation de cette ville:

Aux députés signataires du compte-rendu!

M. Rasse, médecin à Nuits:

A l'émancipation sociale, à l'émancipation réelle et éclairée des peuples!

M. Lévêque, membre de la députation de Nuits:

A l'accomplissement de notre révolution et à l'extension de ses principes!

Un membre de la députation de Seurre:

A la souveraineté populaire!

Un autre membre de la même députation:

Aux honorables députés de l'extrême gauche!

M. Sautereau, de Pouilly:

A l'intègre Mauguin!

M. Chevalier, de la députation de Dôle, a porté un toast aux députés et aux patriotes de la Côte-d'Or.

M. Panet, de la même députation, a lu une adresse des patriotes de Dole à leurs frères de Dijon.

M. Julien Duchesne, rédacteur du *Patriote de Saône-et-Loire*, et président de la députation de ce département:

A la chute des tyrans!

M. Dornier, capitaine de la garde nationale de Gray:

A l'accomplissement des promesses de juillet!

M. Gamot, avocat, au nom de la députation de l'Yonne, a porté un toast aux patriotes de la Côte-d'Or, et a provoqué, comme M. Gindriez, une souscription en faveur de la presse indépendante.

Cette souscription a été couverte de signatures. Une collecte faite en faveur du courageux Jeanne, a produit trois cents francs. Cette grande réunion s'est terminée par une allocution de M. Cabet.

On s'est séparé dans le plus grand ordre, et cette fête patriotique, qui doit avoir du retentissement, n'a laissé aucune prise aux ennemis de ces grandes ovations dont les députés de l'opposition sont aujourd'hui l'objet sur tous les points de la France. (*Patriote de la Côte-d'Or.*)

A la suite d'une longue et douloureuse maladie, madame Petitjean, bien jeune encore, vient d'être enlevée à sa famille et aux nombreux admirateurs de son talent.

Dès l'âge le plus tendre, elle laissait là furtivement l'aiguille pour réaliser, à l'aide d'une plume ou même d'un charbon, des idées de dessin. Plus tard, elle vit peindre son frère; témoin de ses succès, elle aspira à les partager. Son sexe lui interdisait l'entrée de l'école de dessin; elle se déguisa en homme pour y être admise, et son secret fut deviné, mais religieusement respecté.

Après quelques années d'études et de travaux assidus, Madame Petitjean se révéla au public. Formée par les leçons empressées de M. Revoil, aidée des excellents conseils de son frère, Madame Petitjean se plaça honorablement au milieu de nos meilleurs artistes.

Sa *Belle au bois dormant* et son *Premier exploit de Chasse* resteront comme monument d'un talent qui certainement eût grandi encore si la mort lui en avait laissé le temps. A. B.

MM. les fabricans sont invités à faire transmettre au secrétariat du conseil des prud'hommes, dans le délai de quinze jours, c'est-à-dire d'ici à la fin de novembre courant, les noms des chefs d'atelier dont ils ignorent le domicile et dont les livrets restent chargés. Ils voudront bien y joindre le n° du livret.

AVIS.

Le Directeur des postes de Lyon a l'honneur d'informer le public que les communications directes avec le Mexique se trouvant rétablies, l'un des paquebots réguliers qui font le service des dépêches entre Bordeaux et la Vera-Cruz, sera expédié de ces villes le 4^{er} décembre prochain. Ce paquebot se chargera des lettres pour la Martinique, comme celui qui partira le 4^{er} janvier, des lettres pour Haïti, et ainsi de suite.

Lyon, le 16 novembre 1832.

Demain dimanche 18 novembre, M. Savagner donnera sa troisième leçon publique et gratuite d'*Histoire de France*, à midi très-précis, rue Tourlet, n° 8 (montée des Carmélites.) Nous ne doutons point que le nombre des auditeurs ne soit encore plus grand qu'aux séances précédentes. M. Savagner exposera l'histoire des 5^e, 6^e et 7^e siècles, jusqu'à la mort de Pépin d'Héristal.

L'ENCYCLOPÉDIE PROLÉTAIRE.

OU HISTOIRE DU PROLÉTAIRE AU XIX^e SIÈCLE;

Par des Prolétaires.

Paraîtra par livraison de 8 pages in-8°. — Prix des 10 premières livraisons avec une caricature coloriée: 4 f. qui se paie d'avance. La première livraison paraîtra le 23 novembre.

M. Thiers soumis à la réélection par suite de son avènement au ministère a été, le 12 du courant, réélu député par le collège électoral d'Aix (Bouches-du-Rhône). Cet événement a inspiré au *Sémaphore* (journal de Marseille), les réflexions suivantes:

Nous avons noté pour mémoire le disparate révoltant qui se trouve entre les principes de M. Thiers, journaliste, historien, membre de l'opposition, et M. Thiers, député, homme d'état. Nous avons rappelé que les troubles de la Vendée sont dus en grande partie à sa niaise ou coupable obstination à les nier. Nous avons démontré qu'il ne s'élevait avec tant de violence contre les abus de la restauration, que parce que la restauration les tenait loin de sa portée. Il nous a été facile de justifier ces assertions; les discours de M. Thiers sont là pour les confirmer, et si les écrivains que nourrit l'auge ministérielle ont assez d'impudence pour appeler *calomnies* les dures vérités que nous avons fait entendre, les hommes de bonne foi, de toutes les opinions, ont reconnu la justesse et l'à-propos de nos accusations, de nos craintes et de nos exhortations au collège électoral d'Aix.

En gémissant avec tous les bons citoyens sur la funeste issue des opérations de ce collège, il nous reste du moins la satisfaction d'avoir fait, pour la prévenir, tout ce que nous imposait notre devoir. Bientôt nous aurons à dire aux électeurs qui ont méconnu notre voix: C'est vous qui l'avez voulu, les avertissement ne vous ont point manqué.

Le gouvernement ne fait plus un mystère de l'occupation de Venloo par les troupes prussiennes. Le *Journal des Débats* publie, sous la forme d'une lettre de Berlin la note suivante:

« D'après tous les enseignemens que nous avons recueillis sur les dispositions de notre cabinet, nous avons acquis la certitude qu'elles sont toujours d'une nature très-pacifique. On sait aujourd'hui que la Prusse occupe Venloo, comme cela a été convenu par les traités, mais que les troupes qui doivent partir pour cette destination resteront toutes sur le pied de paix. Le gouvernement ne songe nullement à des réquisitions de troupes qui pourraient faire supposer des intentions contraires au maintien de la paix. Notre roi est un homme d'honneur qui ne perd pas de vue le bien-être de son pays, et qui saura certainement mettre à profit les expériences qu'il a faites. »

Le *National* rapporte le fragment suivant d'un article du *Courrier de Lyon*:

« Les destinées de Caroline de Berry se sont accomplies; la duchesse est arrêtée, elle est sous bonne garde, enfermée au château de Nantes. Nous n'insulterons point à son infortune, mais une fausse et dangereuse pitié ne nous fera pas oublier les intérêts du pays; un grand exemple doit être donné: il faut qu'un jugement solennel atteigne dans la personne de Caroline l'opinion légitimiste dont elle s'est constituée le chef. Chaque pas de cette femme sur notre sol, chaque heure de son séjour dans la Vendée ont coûté la vie à un Français; beaucoup de sang a coulé par son ordre pour la cause d'une dynastie que la France a bannie à perpétuité; le gouvernement, qui s'est déterminé, un peu tard peut-être, à l'emploi sérieux des mesures de rigueur, se rappellera dans cette grave circonstance toute l'étendue de ses devoirs. Il laissera libre l'action des tribunaux. »

Et il ajoute cette réflexion:

On voit que lorsque la feuille ministérielle a écrit ces lignes, elle ne se doutait pas de ce qui se passait à Paris. Nous sommes curieux de voir comment elle aura pris l'ordonnance qui, loin de laisser libre l'action des tribunaux, a la prétention d'annuler une procédure commencée, un jugement rendu, pour remettre le sort de la duchesse de Berry entre les mains du pouvoir législatif.

La curiosité du *National* est bien naïve: il verra par le langage du *Courrier de Lyon*, d'aujourd'hui même, que ce journal a maintenant, pour approuver l'ordonnance Thiers, d'excellentes raisons qu'il n'avait pas lorsqu'il s'est avancé aussi imprudemment à demander la justice du pays. Depuis lors la *volonté immuable* s'est prononcée: toute opinion doit tomber devant cette résolution. L'auguste volonté est la seule conscience du juste-milieu.

Nous empruntons au *Breton* la notice biographique qu'il publie sur Deutz; nous la croyons assez exacte, cependant nous pensons qu'il y a erreur sur la date de l'entrée de Deutz dans la police:

Etienne Gonzague Deutz, âgé de 51 ans, est né à Cologne, où il fut élevé dans la religion juive. Il vivait à Rome en 1826, auprès de son oncle le célèbre Deutz, grand rabbin du culte israélite.

Dépourvu de moyens d'existence, ou du moins n'ayant pas une fortune suffisante pour ses goûts de dépenses, il résolut, abandonnant son protecteur, de se procurer une plus grande aisance. Nouveau Judas, reniant son Dieu, et pressé par la société de la propagande, il se convertit à la foi catholique.

La joie devint universelle dans la chrétienté, et l'abjuration solennelle du neveu du grand rabbin fut un événement dans Rome. Deutz, devenu catholique, apostolique et romain, fêté, choyé par tous les princes de l'Eglise, vécut long-temps des secours que lui fournit le cardinal Albani.

Il paraît qu'en 1851, Gonzague Deutz, après avoir fait un

TRIBUNAUX.

POLICE CORRECTIONNELLE DE LA SEINE.

(6^e chambre.)

Tous les journaux ont parlé de l'expédition projetée par M. le duc de Brunswick, pour reconquérir son duché; les achats d'armes et d'objets d'équipement faits en son nom ont déjà donné lieu à plusieurs procès qui ont appris au public que M. le baron d'Andlaw était, dans toutes ces négociations, l'homme de confiance du duc. Aujourd'hui M. le baron se présente à la 6^e chambre de police correctionnelle, comme plaignant, à l'occasion d'un coup de canne qui lui aurait été administré en plein boulevard par le sieur Chaltas, qui lui-même comparait sur le banc des prévenus.

Le sieur Chaltas, qui se dit ancien officier de cavalerie, convient bien d'avoir donné un coup de canne à M. le baron d'Andlaw; mais il prétend qu'il ne s'est porté à cette extrémité que pour le forcer à lui rendre raison de propos outrageants tenus sur son compte. Voici d'ailleurs comment il explique l'origine de ses relations avec le secrétaire intime du duc de Brunswick, et les faits qui ont donné lieu à la plainte :

M. le baron vint un jour me trouver, et me demanda si je voulais faire partie de l'expédition projetée par le prince. Il m'assura en même temps que cette expédition était favorisée par le gouvernement français; que le maréchal Soult et M. Barthe avaient dit eux-mêmes au duc qu'ils l'approuvaient. Il s'agissait, m'ajoutait-on, de donner une constitution libérale aux Brunswickois.

On me demanda de procurer au duc un officier supérieur pour commander l'expédition. Je fis pour cela beaucoup de démarches et plusieurs voyages. Enfin je décidai le colonel Viriot à accepter ce commandement. Après ces négociations, qui m'induisirent en des dépenses assez considérables, je m'adressai au soi-disant baron d'Andlaw, non pour lui demander des honoraires, mais pour qu'il m'indemnît des frais que j'avais faits. Sa réponse fut : Avez-vous un écrit du duc? Je répondis que non. D'ailleurs, me dit-il, vous avez déjà reçu 500 fr. J'avais en effet reçu 500 fr., mais seulement pour les remettre au colonel Viriot, et une lettre de lui, qui est au dossier, prouvera que j'ai rempli fidèlement ma mission à cet égard.

Mécontent de la réponse de M. le secrétaire, averti par M. Casimir Périer, que je fus voir, que le gouvernement n'approuvait pas ces achats d'armes, que j'eus plus tard l'occasion de croire plutôt destinés pour la duchesse de Berry que pour le duc lui-même, j'insistai pour être remboursé de mes dépenses, et je renonçai à concourir plus longtemps à l'expédition. J'appris depuis que M. d'Andlaw, ou plutôt M. Bictier, car c'est là son véritable nom, tenait des propos outrageants pour mon honneur. Il disait partout que j'avais subi des condamnations infamantes. Je voulus en avoir raison, et lui adressai un cartel. Il refusa et me dénonça à la police. Je lui écrivis que je trouverais bien le moyen de le forcer à se battre, et que pour cela je le flétrirais de ma canne partout où je le trouverais. Effectivement, le 29 août dernier, le voyant passer sur le boulevard avec le duc de Brunswick, je le sommai de nouveau de me rendre raison. Il me dit qu'il ne se battait pas avec un homme flétri par une condamnation, et il fit un geste avec son parapluie. Moi qui avais une canne à la main, je lui en donnai un seul coup sur l'épaule.

M. Chaltas donne ensuite des explications sur les condamnations qu'il a subies. Il en résulte qu'une première fois, en 1817, il a été condamné à mort pour délit politique par la cour d'assises de l'Hérault; que son arrêt fut cassé, et que, renvoyé aux assises de Seine-et-Marne, il fut condamné à dix ans de déportation; qu'il a subi une partie de cette peine dans une prison d'état, et qu'il fut grâcié du reste sous le ministère de M. Decazes. Sorti de là, il se livra à des spéculations commerciales qui ne lui réussirent pas. Compromis dans une banqueroute simple faite par une maison de roulage, pour des effets de commerce que l'on supposa à tort être de complaisance, il fut condamné, à cause de la récidive résultant de sa condamnation politique, à cinq ans d'emprisonnement. Enfin, sur le rapport de la commission des condamnés politiques, il a été grâcié après la révolution de 1830. Voilà, ajoute l'inculpé, les faits dont s'est servi M. Bictier pour me diffamer; je l'appelle M. Bictier et non pas le baron d'Andlaw; car il est bon que l'on sache que c'est là son véritable nom; qu'il était simplement menuisier et copiste dans les bureaux de la chancellerie de Brunswick, et que, lorsqu'il a plu à son maître de le décorer du nom de baron d'Andlaw, il fut fait à la diète germanique une protestation au nom de la famille d'Andlaw; car il existe une famille de ce nom, avec laquelle M. Bictier n'a rien de commun, et qui le repousse. Je serais bien aise aussi qu'on lui demandât s'il n'existe pas en ce moment des poursuites dirigées contre lui dans sa patrie pour violation du secret des lettres et pour organisation d'espionnage.

M. Bictier, baron d'Andlaw, a récriminé à son tour contre le sieur Chaltas, par la bouche de son avocat. Il l'a accusé de n'être depuis long-temps qu'un agent de police, et d'avoir notamment joué ce rôle dans la conspiration pour laquelle il a été condamné, et dans laquelle de tous ceux qui y étaient compromis, il est le seul qui n'ait pas péri sous la hache du bourreau. Il a présenté sous le jour le plus défavorable la dernière condamnation subie par Chaltas; enfin il a déclaré qu'un homme d'honneur ne pouvait croiser le fer avec un semblable individu. En conséquence, en réparation des voies de fait exercées sur sa personne par le sieur Chaltas, il a conclu en 2,000 fr. de dommages-intérêts, qu'il a annoncé l'intention d'appliquer aux indigents.

Après la plaidoirie de l'avocat de Chaltas, et sur les conclusions du ministère public, le tribunal, sans accorder de dommages-intérêts à M. le baron d'Andlaw, a condamné Chaltas à 15 fr. d'amende et aux dépens.

Pendant les débats, le sieur Chaltas avait devant lui un grand portefeuille en maroquin rouge, sur lequel était gravé en lettres d'or ces mots : *Duché de Brunswick.*

PARIS, 14 novembre 1852.

(Corresp. particulière du PRÉCURSEUR.)

Les lettres de Valenciennes reçues aujourd'hui sont d'hier matin. On donne pour certain que ce soir même, les troupes seront à l'extrême frontière, prêtes à la passer le 15 au matin; mais s'il faut en croire les bruits qui se sont répandus tout à l'heure à la Bourse, nous devrions nous attendre à un nouvel ajournement; en effet, on prétend avoir lu le paragraphe du discours de Léopold relatif à l'intervention de la France et de l'Angleterre, et il porterait que les chambres étant assemblées, S. M. doit s'en référer à elles pour autoriser l'entrée des troupes françaises. Comme on ne pouvait présenter des textes précis, ce bruit a trouvé beaucoup d'incrédules. En somme, la Bourse a été fort insignifiante; la rente a fermé un peu en baisse. On s'inquiétait des démonstrations du commerce anglais qui est

Le temps était à la vérité nébuleux, et même avec le secours du télescope la vue ne pouvait porter bien loin.

Il est certain que les escadres, bien que devant combiner leurs opérations, ne sont point placées sous les ordres d'un seul commandant. On pense que ce qui a empêché de déférer le commandement à l'Amiral Malcolm, c'est que dans ses instructions secrètes il existe des indications de cas où il devra se séparer de la flotte française et abandonner l'expédition; ce qu'il n'aurait pu faire aussi facilement s'il eût commandé les deux flottes.

Ces instructions feraient alors la matière de quelques-uns des articles secrets de la convention de Londres, qu'on assure être plus nombreux et surtout plus importants que les articles officiellement publiés. (Quotidienne.)

— Des lettres d'Italie s'accordent à dire qu'un complot a éclaté à Rome et qu'on a voulu faire sauter la maison de campagne où le pape était allé passer les derniers jours d'octobre. (Messager.)

— Les spéculateurs semblent paralysés; les agents de change les attendent béans, et les attendent vainement. On a coté deux cours aujourd'hui à la Bourse, différents l'un de l'autre de 5 centimes, pour constater probablement la criée légale. Vraiment on serait tenté de croire que la raison pénètre dans la coulisse à la voir tellement sage, à la veille d'événements si graves et si bien faits pour donner du mouvement aux effets publics.

Des dépêches d'Amsterdam, reçues ce matin, annoncent que le roi Guillaume a donné l'ordre à toutes les vieilles embarcations, qui se trouvent dans les ports de la Hollande, de se diriger dans l'Escaut. On prétend que ces embarcations doivent être remplies de pierres et coulées pour fermer les passages de la rivière, là où les rives sont le plus resserrées. Si cette nouvelle est vraie, et que la mesure que l'on dit prise s'exécute, Guillaume pourrait rendre la citadelle d'Anvers à Léopold; il aurait détruit la ville. (Courrier Français.)

— On lit dans l'Indicateur de Bordeaux, du 10 novembre :

« C'est à tort que, dans les renseignements accueillis par les journaux, le mot *séquestre* a été adjoint à celui d'*embargo*: c'est ce dernier seul que portait la dépêche, et il est important pour nous de rétablir les faits, puisque *séquestre* signifie saisie, et qu'*embargo* n'est qu'un empêchement au départ. Cela est beaucoup plus rassurant pour le commerce.

» Quoi qu'il en soit, les marchandises hollandaises viennent d'éprouver sur la place une assez forte hausse, et par suite une partie des affaires qui se font journellement avec la Hollande, sont momentanément suspendues. C'est la conséquence naturelle de l'ordre donné par le gouvernement, ordre qui a d'autant plus étonné les négociants, que, lors de la dernière entrée de nos troupes en Belgique, aucun navire n'avait été mis sous embargo. Cela donne à penser qu'il s'agit de représailles, et que Guillaume lui-même a le premier suspendu dans ses ports le départ de nos navires. »

— M. Havin, député de la Manche, est arrivé hier à Paris. De tous côtés nos mandataires se rendent à leur poste, et tout annonce que les réunions préparatoires qui doivent avoir lieu d'ici au 19, seront de plus en plus nombreuses. Nous pouvons assurer que de tous les députés que nous avons eu l'occasion de voir, en des nuances diverses, il n'y en a pas un encore qui se montre disposé à voter autrement que contre le projet que le cabinet veut proposer relativement à Mad. la duchesse de Berry. (Messager.)

— Les instructions en vertu desquelles la duchesse de Berry est partie pour Blaye étaient du mois de juin; mais il paraît que sa translation à Saumur avait été ordonnée, et que M. Barthélemy, préfet de Maine-et-Loire, qui se trouvait à Paris, a fait la route en toute hâte pour aller faire disposer ce château. Mais pendant ce temps l'on exécutait à Nantes les ordres donnés précédemment. La duchesse étant retenue à St-Nazaire par les vents contraires, M. Barthélemy ira-t-il la réclamer? Il paraît que non, puisque le gouverneur du château de Blaye est nommé. Mais ce projet de translation était sans doute connu de la personne qui nous en avait parlé comme d'une chose faite. (Commerce.)

— M. le colonel de gendarmerie Choussier est nommé commandant supérieur du fort de Blaye pendant le séjour de M^{me} la duchesse de Berry. (Nouveliste.)

— Voici les noms des rois et princes dont il paraît que des lettres écrites à la duchesse de Berry ont été trouvées dans la masse de papiers qui de Nantes (sans le visa régulier de l'autorité judiciaire) a été apportée à Paris: le duc de Nassau, le prince royal de Prusse, le roi de Bavière, le prince Auguste de Prusse, le roi de Saxe (non pas le co-régent), le duc de Mecklembourg, l'électeur de Hesse-Cassel. (Messager.)

— Il paraît qu'enfin le ministère a pourvu à la vacance de l'ambassade de Constantinople. On dit aujourd'hui que M. le vice-amiral baron Roussin, qui vient d'être récemment promu à la pairie, est le titulaire nommé à ce poste, aujourd'hui si important. M. Roussin, qui était préfet maritime à Brest, est arrivé depuis quelques jours à Paris. (Constitutionnel.)

— Le conseil municipal de Sarlat a pris, le 27 juillet et le 13 août, deux délibérations, par lesquelles il a statué sur la question générale de la publicité des séances de ses assemblées, et déclaré qu'il continuerait de se réunir publiquement. Le préfet de la Dordogne, en conseil de préfecture, a, par un arrêté du 24 octobre, et en exécution de l'article 28 de la loi du 21 mars 1831, déclaré nulles ces deux délibérations. (Journal du Loiret.)

— Les lettres de Ham qui sont arrivées ce matin n'ont point confirmé le bruit qui courait hier dans tout Paris de l'évasion de M. de Polignac. (Messager.)

voyage aux Etats-Unis, revint en Europe, et, soit pour se faire un nouveau sort, soit pour tout autre motif qu'il ne nous est pas donné de pénétrer, il s'attacha, par quelques services qui nous sont inconnus, à Madame la duchesse de Berry, lors de son passage à Rome. Un nommé Drack, beau-frère de Deutz, avait été attaché, sous Charles X, à la personne du duc de Bordeaux: ce fut pour lui un moyen de s'introduire auprès de Madame la duchesse.

Bientôt il parvint à gagner toute la confiance de Madame la duchesse, qui le combla de bienfaits, et le chargea de plusieurs missions délicates près des cours étrangères. Deutz s'acquitta avec zèle et ponctualité de ces missions, et pénétra plus avant que jamais dans les bonnes grâces de la princesse.

Plus tard, après son débarquement en France, elle lui confia des ordres importants, dont Deutz, à la suite de leur accomplissement, vint lui rendre compte à Nantes, il y a quelques mois.

Chargé de nouveaux ordres, il partit pour l'Allemagne.

C'est dans ce dernier pays qu'à Francfort, assure-t-on, il fit la connaissance d'une personne attachée à la police de France. C'est là aussi que durent avoir lieu les premières ouvertures; mais rien ne fut terminé.

En quittant Francfort, il se rendit immédiatement à Rome, où il fut reçu par le pape, qui lui donna, dit-on, des lettres pour Mad. la duchesse de Berry. De Rome il alla en Portugal, et vit à Lisbonne don Miguel, qui dut lui remettre des lettres pour la royale aventurière. C'est de cette dernière ville qu'il revint à Paris, où il traita définitivement du prix qu'il mettait à livrer Mad. la duchesse de Berry: on assure que la somme approche d'un million.

Pour mettre son projet à exécution, il revint à Nantes, et demanda à être présenté à la princesse.

Les personnes qui avaient le secret de la retraite de Mad. la duchesse de Berry, et qui avaient une défiance vague contre Gonzague Deutz, refusèrent d'abord de l'introduire auprès d'elle; mais, convaincus de la bonne foi, du dévouement d'un émissaire qui avait rempli pour elle des missions de confiance, et qui avait toujours justifié cette confiance devinrent plus confiants encore dans les sentiments religieux du converti; Deutz d'ailleurs, ne voulait rendre compte qu'à Mad. la duchesse du résultat de son voyage et lui remettre ses dépêches; il obtint, mardi dernier, 7 novembre, de lui parler chez Mlle. Duguigny au moment de son dîner.

Alors il entra avec mademoiselle Duguigny. Mad. la duchesse de Berry, ignorant qui entrerait, s'était esquivée de la salle; mais, reconnaissant son protégé par une espèce de vassilas qui lui permettait de tout voir sans être vue, elle rentra dans le salon en s'écriant: « Ah! c'est vous, mon cher Deutz!... » Deutz resta quelques minutes avec la princesse, puis sortit pour donner à un des nombreux agents de police qui entouraient la maison le signal convenu: « Elle va se mettre à table... »

Nos lecteurs savent le reste.

Deutz est un homme d'une taille moyenne; d'un teint basané; il a les cheveux noirs et crépus, ses yeux vifs sont petits et enfoncés, il a la bouche grande et les lèvres extrêmement épaisses, son nez est ordinaire, sa main est fort belle, trop peut-être pour un homme, et il la montre avec affectation. Pendant son séjour à Nantes, il affichait une dévotion extrême afin d'en mieux imposer aux légitimistes qui le connaissaient, et détourner les soupçons dont quelques-uns ne pouvaient se défendre à son égard.

REVUE DES JOURNAUX.

La formation du corps d'armée français, que nous avons annoncée dans notre numéro d'hier, paraît être immédiate. Des ordres de départ ont déjà été expédiés à plusieurs officiers-généraux qui doivent en faire partie: plusieurs divisions, infanterie, cavalerie, artillerie, se concentrent sur un même point; elles seront placées, si nous sommes bien informés, sous le commandement de M. le lieutenant-général Pelet, directeur du dépôt de la guerre et des opérations militaires, que nous avons cru ne devoir être que chef d'état-major. Ce dernier poste sera rempli par un officier supérieur du corps royal d'état-major. (Constitutionnel.)

Trois divisions des escadres combinées ont fait voile pour les côtes de Hollande. Elles se dirigent vers le Texel et les embouchures de la Meuse et de l'Escaut.

Elles sont ainsi composées:

- Le *Castor*, frégate anglaise;
- La *Résolue*, frégate française;
- La *Vernon*, frégate anglaise;
- La *Médée*, frégate française;
- La *Calypso*, frégate française;
- La *Volage*, frégate anglaise;
- La *Satellite*, corvette anglaise.

Les trois autres bâtiments de haut bord formant la réserve de l'escadre sont encore sur la rade des Dunes, en observation et prêts à faire voile.

La frégate *la Syrène* est partie de Cherbourg pour rallier M. le contre-amiral Ducrest de Villeneuve aux Dunes. (Nouveliste.)

— Le courrier d'Amsterdam a apporté la nouvelle, à plusieurs maisons de commerce, que Guillaume avait donné l'ordre de rassembler, dans tous les ports de la Hollande, les barques, les chaloupes et les bâtiments à peu près hors de service, et de les diriger dans l'Escaut. On pensait que l'intention du roi de Hollande était de faire remplir ces embarcations avec des gallets et de la terre, et de les faire couler dans les passes les plus étroites du fleuve. (Constitutionnel.)

— Il n'arrivait point aujourd'hui de journaux anglais, et l'on n'a reçu que nous sachions, par aucune autre voie, des nouvelles des escadres combinées. On a seulement appris, par Bruxelles, que le 10 au matin, aucun des bâtiments du blocus n'avait paru devant Ostende, ni devant Blakenberg.

tout-à-fait opposé à la guerre contre la Hollande. Le bruit s'est aussi répandu que M. Fabricius, qui était resté à Paris comme chargé d'affaires de Hollande, quitte Paris aujourd'hui, et que le chargé d'affaires de France à Bruxelles en a dû faire autant.

La division ou plutôt l'armée de réserve de la Meuse, sera, dit-on, de 75,000 hommes. D'après les divers renseignements qui nous parviennent, plusieurs des corps qui doivent la composer ont reçu l'ordre de doubler les étapes.

— Le bruit court aussi que don Miguel accorde une amnistie. Cela semblerait indiquer qu'il commence à désespérer du succès.

— Toujours même nullité d'affaires aujourd'hui à la Bourse. Cependant on était généralement inquiet, et le peu d'opérations qui se sont faites, l'ont été à la baisse; le 3 p. 0/0 est resté à 67 50.

Ce qui donnait de l'inquiétude, c'est la certitude de l'entrée de l'armée française en Belgique cette nuit même; c'est l'armée d'observation que l'on réunit sur la frontière du nord-est, et dont le commandement est remis au général Pelet; ce sont les nouvelles d'Angleterre qui annoncent que plusieurs villes ont signé des pétitions pour demander au cabinet de St-James qu'il n'intervienne point dans les affaires de la Hollande, qui annoncent que beaucoup de négociants de la Cité se disposent à faire la même demande. Ce concours de circonstances, au moment d'un dénouement que chacun désire, intimide naturellement le commerce et paralyse toutes les affaires.

Le courrier de Hollande a apporté le cours des fonds de ce pays avec un peu de hausse; les fonds Belges se sont également soutenus à Anvers et à Bruxelles. Le maintien du crédit dans la situation des deux pays, à beaucoup surpris et a fait naître quelque espoir que les affaires pourraient bien s'arranger sans qu'on tirât le canon.

— Les journaux Anglais confirment les nouvelles que nous donnons sous la rubrique Vienne.

— Le *Guardien*, Journal de Wellington, dit qu'on verra bien dans un mois si l'alliance de la France et de l'Angleterre est bien solide.

(AUTRE CORRESPONDANCE.)

Depuis long-temps on disait que lorsque nous entrerions en Belgique, la Prusse occuperait Venloo, ville frontière que les Belges ont retenue jusqu'ici, quoique par le traité du 15 septembre, elle doit être remise à la Hollande. Cela était assez naturel, attendu le refus du roi Guillaume d'évacuer Anvers. Mais le *Journal des Débats* lève toute incertitude; il publie une lettre de Berlin du 6, qu'il dit avoir reçue d'un correspondant digne de toute confiance, et, au milieu des protestations sur les vues pacifiques de la Prusse, nous lisons: « On sait aujourd'hui que la Prusse occupera Venloo, comme cela a été convenu par les traités; mais que les troupes qui partiront pour cette destination, resteront sur le pied de paix. » Nous avouons franchement que nous ne comprenons pas la différence que fait le *Journal des Débats*, ou son correspondant, entre le pied de paix et le pied de guerre. Nous avons entendu parler d'un pays sur le pied de paix ou sur le pied de guerre, quand il avait une armée plus ou moins nombreuse; mais une troupe qui passe la frontière est par cela même sur le pied de guerre, à moins que les soldats n'aient ni pierres à leurs fusils, ni cartouches dans leurs gibernes. Vous verrez cependant que cette distinction fera fortune à la Bourse. Quoi qu'il en soit, si le *Journal des Débats* dit vrai, voici la Belgique sous le coup d'une double intervention, et si tout cela est vrai, le discours prononcé hier par Léopold et qu'on attend à toute minute, en dira bien quelque chose.

— La formation de l'armée de la Moselle pourrait bien se rattacher à la nécessité d'observer les mouvements des Prussiens; mais elle sera placée de manière à pouvoir observer aussi les Autrichiens groupés sur les frontières de la Suisse: on avait dit que le général Pelet en était nommé chef d'état-major; mais pour le moment il prendra le commandement d'une division de grenadiers et de chasseurs rénnis, qui doit en faire partie, à l'instar de la division dont le commandement est donné au général Schram. Plus tard, il faudra pourvoir au commandement en chef de cette armée, et si le maréchal Soult ne se la réserve pas à lui-même, on ne pourra choisir qu'entre les maréchaux Molitor et Clausewitz. Ce dernier est de retour depuis hier. On dit que le ministère l'avait fait prier de hâter son retour.

— Je vous ai parlé des dissidences qui commencent à éclater dans le sein du ministère. Elles commencent à se faire jour au dehors; on peut en juger par le *Journal des Débats* et le *Journal de Paris*; le second de ces journaux se défend d'avoir jamais appuyé à Epernay un autre candidat que M. Joseph Périer, tandis que le *Journal des Débats* proclame hautement ses sympathies pour M. Salvandy. On peut considérer cette démonstration du *Journal des Débats* comme l'expression des vœux particuliers de MM. de Broglie et Guizot, contre ceux de MM. Thiers et Soult; mais c'est surtout entre MM. Thiers et d'Argout que la scission est la plus prononcée, et l'origine de leurs débats est le partage des attributions. Après le succès qu'il vient d'obtenir par la capture de la duchesse, M. Thiers, tout enflé de sa gloire, trouve un peu exigu la part qui lui a été faite dans la composition de son ministère, et voudrait ressaisir quelques attributions que M. d'Argout défend en désespéré.

— Le *National* a rompu aujourd'hui le silence sur des manœuvres que je balançais à vous signaler. Oui, le ministère du 11 octobre en est venu à ce point de menacer de faire déclarer en faillite M. Laffitte, s'il était nommé président. Les pertes énormes qu'a éprouvées M. Laffitte sont malheureusement trop constantes, mais je ne crois pas que le ministère soit en mesure de faire exécuter ses menaces. Cependant il paraît arrêté que dans la réunion de députés, qui sera tenue samedi, M. Laffitte sera prié de s'expliquer catégoriquement.

— On parle de la nomination de M. le baron Roussin à l'ambassade de Constantinople. Dans plusieurs circonstances, et notamment dans sa mission au Brésil, M. Roussin a certainement fait preuve d'énergie; mais a-t-il toutes les autres qualités qu'on est en droit d'exiger chez un ambassadeur qui va se trouver placé dans des circonstances très-délicates.

— La convocation des états de Hongrie a fait renouveler le bruit des prétentions que l'Autriche songerait à faire valoir sur quelques portions de territoire qui ont autrefois fait partie de ce royaume et qui en ont été détachées au profit des Turcs. Il est en effet permis de prévoir la prochaine dissolution de l'empire Ottoman, et dans ce cas la Russie et l'Autriche devant s'en disputer les lambeaux, cette dernière a besoin de pouvoir compter sur l'appui des Hongrois; c'est à cela que l'on attribue les promesses d'améliorations exprimées dans le rescrit portant convocation de la diète. Quant à la Russie, on parle beaucoup des inquiétudes que lui cause l'esprit de libéralisme qu'y ont porté les soldats polonais récemment incorporés. C'est en vain qu'aussitôt qu'on s'en est aperçu, les Polonais en ont été retirés et envoyés dans les forteresses lointaines par petites divisions isolées, les germes déposés par eux fructifient. Les mouvements des peuples du Caucase sont aussi un embarras pour la

Russie; mais tout cela ne l'empêcherait pas, le cas échéant, d'appuyer les mouvements de la Prusse.

Arras, 12 novembre.
Hier, deux bataillons du 61^e, en cantonnement dans notre place, sont partis pour l'armée du Nord et se sont dirigés l'un sur Douai, l'autre sur Cambrai; en même temps la 7^e comp^e du génie a quitté nos murs se rendant à la même destination.

Lille, 12 novembre.
Les troupes de notre garnison, sous les ordres du général Tiburce Sébastiani, ne se donnent pas de repos; elles manœuvrent du matin au soir et demandent avec impatience le moment du départ.

Caen, 10 novembre.
Un soldat de notre garnison avait fait de vains efforts pour obtenir la permission d'être incorporé au bataillon partant pour la Belgique; voyant qu'il ne pouvait réussir, il vint enfin trouver le colonel, avec un certificat à la main; lisez, colonel, lui dit-il; c'était une pièce constatant que son père était mort à Waterloo. Va le venger, lui dit le colonel.

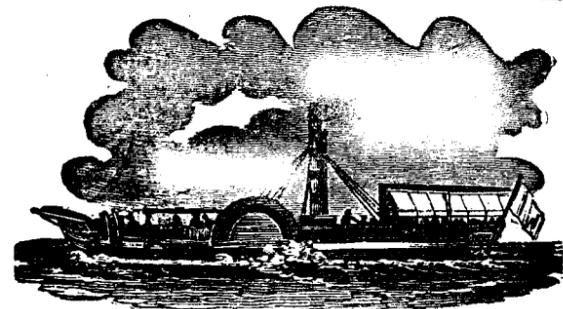
Rouen, 13 novembre.
M..., sous-lieutenant au 5^e bataillon du 41^e de ligne, perdit sa femme, par suite d'une attaque de choléra, à Rouen.

M..., à la veille de partir pour l'armée du Nord, se trouvait dans un grand embarras pour l'éducation et la garde de sa fille, âgée de 14 ans. Instruit fortuitement de cette circonstance, M. l'archevêque de Rouen a proposé à M... de se charger de sa fille qui, maintenant, est placée aux dépens du prélat dans le pensionnat des sœurs de....

La modestie de M. l'archevêque relève encore de beaucoup le prix de ce bienfait.

Besançon, 11 novembre.
Madame la marquise de Chamdiroux, vient d'être gratifiée d'une pension de 600 fr., en récompense des services rendus par son défunt mari dans l'armée de Condé. Il manquait cela à la noble dame pour lui faire juste 20,000 fr. de rente, et l'ouvrier malheureux payera cette pension de la légitimité.

Brest, 10 novembre.
Le choléra s'est déclaré à Lesnevon, Hoscovff, St-Pol, où il sévit avec intensité. Des chirurgiens de la marine vont être envoyés dans ces localités.



(891 3) LE TÉLÉGRAPHE,

Dont la vitesse est supérieure à celle de tous les Paquebots à vapeur sur la Saône, vient de commencer son Service entre LYON et CHALONS.

MM. les voyageurs trouveront à bord de ce superbe paquebot, muni d'une double machine anglaise à basse pression, un excellent restaurant, et tout ce qui peut contribuer à l'agrément du voyage. S'adresser à la direction des Paquebots du commerce, port Neuville.

ANNONCES DIVERSES.

(574 10) VENTE PAR ACTIONS DE DEUX GRANDES SEIGNEURIES.

Les seigneuries de Roguzno et de Niznion, dans la Galicie-Autrichienne, qui ont un large territoire et des riches revenus, pour lesquelles un rachat de 50,000 ducats en or (560,000 fr. de France) est garanti, seront aliénées avec 20,999 autres primes de 5,000, 1,000, 500, 100, etc. etc., ducats, formant un total de 60,000 ducats (720,000 fr. de France).

Le 27 novembre 1852.

Ce terme est fixé irrévocablement, et ne sera pas ajourné.

On achète des actions avec le prospectus détaillé 20 f. de France par pièces; sur cinq prises ensemble, la sixième sera donnée gratuitement, contre des remises sur Paris, ou des billets payables après la réception des actions au chef-bureau de S. N. Frier, à Francfort-sur-Mein.

(886 5) On demande à acheter un cabriolet à quatre roues, en bon état, quoiqu'ayant servi, S'adresser place de la Préfecture, n° 9, au 2^e.

(673 7) AVIS INTÉRESSANT.

LE SEUL DÉPOT A LYON,

Place des Célestins, n° 9, au 1^{er} (maison de M. Koch, tailleur).

Des COSMÉTIQUES et SECRETS DE TOILETTE de la maison MA, rue St-Honoré, n° 340, à Paris,

Vient de recevoir de Paris un complet assortiment des articles suivants, si avantageusement connus par les fréquents éloges des principaux journaux de la capitale.

1^o Les *Eaux noires, blondes et châtaines*, dans lesquelles il suffit de tremper le peigne pour teindre de suite les cheveux et favoris sans aucune préparation; et les *Pommades américaines* noires et châtaines, qui teignent également les cheveux et favoris à la minute.
2^o La *Crème et l'Eau de Turquie*, qui efface les rous-

seurs et toutes les taches du visage, et blanchit à l'instant même la peau la plus brune.

3^o La *Pommade grecque*, qui a la propriété d'arrêter immédiatement et prévenir la chute des cheveux, les empêcher de blanchir et les faire croître en peu de jours, ainsi que les favoris.

4^o L'*Épilatoire du Séxail*, qui fait tomber en dix minutes les poils du visage, sans laisser aucune trace.

5^o La *Pâte circassienne*, qui blanchit et adoucit les mains à la minute.

6^o L'*Eau des Chevaliers*, qui corrige la mauvaise haleine, et blanchit parfaitement les dents sans en altérer l'émail.

7^o L'*Eau rose de la cour*, qui donne au teint un coloris vif et naturel; on peut se laver sans qu'il disparaisse. Prix: Six francs chaque article; dix francs pour deux.

On peut essayer avant d'acheter. On fait des envois dans les villes voisines. (Ecrire franco au dépôt à Lyon, place des Célestins, n° 9.)

Traitement VÉGÉTAL

POUR GUÉRIR SOI-MÊME RADICALEMENT

Les Dartres et Maladies secrètes.

(Sans Mercure.)

Le traitement dépuratif, prescrit par M. Giraudeau de St-Gervais, directeur d'une maison de santé, docteur en médecine de la Faculté de Paris, est prompt, peu dispendieux et très-facile à suivre, même en voyageant.

Consultations gratuites par correspondance, en s'adressant au docteur, rue Richer, n° 6 bis, à Paris.

Pour le département du Rhône, on s'adressera à MM. les pharmaciens suivants, témoins des succès de la méthode.

A Lyon, chez M. Vernet, place des Terreaux; à Vienne, chez M. Guérin; et à Beaujeu, chez M. Gelin. [X.X. 614.] (897)

Rhumes et Maladies DE POITRINE.

(727 4) Le sirop pectoral de mou de veau est sans contredit le remède le plus efficace. Une seule bouteille suffit pour en opérer la guérison. Se vend avec un prospectus à la pharmacie de QUET, rue de l'Arbre-Sec, n. 32, à Lyon.

GRAND - THÉÂTRE.

Spectacle, du 17 novembre.

Relâche.

THÉÂTRE

DU POLONAIS DE LINSKI.

Aujourd'hui Samedi 27 novembre 1852,

Spectacle Extraordinaire.

Changement des Panoramas.

Moscou.—Jérusalem et le St-Sépulchre.—Ischia en Italie.—Le Coucher du Soleil dans une vue agreste de la Suisse.

Dans les entractes Soirée de Physique amusante. Pour la dernière fois: La Métamorphose ou l'Escamotage de plusieurs personnes.

BOURSE DE LYON.—15 novembre 1852.

Cinq p. 0/0 au comptant, jous. du 22 sept. 95f 50
fin courant... 95f 50
Trois p. 0/0 au comptant, jous. du 22 juin. 66f 60
fin courant... 66f 55 40

COURS DES MARCHANDISES.

Colza, disp., 86
Courant du mois, 86 86 50
Décembre, 84 50
4 premiers mois, 84

Lille, 76
Voiture, 77 50
36 disp. Les prix sont bien tenus, mais cet article est toujours sans affaires.
Courant du mois, .
Décembre, .
4 premiers, .
Plusieurs parties de sucres bruts ont été traitées aujourd'hui à 79 f. 50 c. la bonne quatrième. Les raffinés se vendent assez facilement.
Cafés calmes.
Les savons sans variations.

BOURSE DE PARIS.—14 novembre 1852.

	1 ^{er} Crs.	plus h	plus b	dern.
5 p. 0/0 au compt.	96	95 80	95 80	95 85
— fin courant.	96	96	95 80	96 80
EMP. 1851 au compt.	96 25			
— fin courant.				
4 p. 100 au compt.				
3 p. 0/0 au compt.	67 45	67 45	67 55	67 80
— fin courant.	67 50	67 50	67 50	67 50
ACTIONS DE LA BANQ.	1660			
R. DE NAPLES au c.	81 10	81 25	81 10	81 20
— fin courant.	81 30	81 35	81 25	81 35
CORTÈS.	13 3/4			
ESPAÇ. Emp. royal.	78 3/4			
— fin courant.				
— Rente perp.	56 5/8			
— fin courant.				
QUATRE CANAUX	1010			
C ^o HYPOTHÉCAIRE.	535			
EMPRUNT D'HAÏTI	200			
EMPRUNT ROMAIN	81 1/4			
EMPRUNT BELGE	74 1/2			



Ausclme PETETIN.